

FICHE DE CANDIDATURE AU VILLAGE ASSOCIATIF DU FESTIVAL AGITATERRE'23

Samedi 1er et Dimanche 2 Juillet 2023 à Lahage

Cette année le festival se déroulera exclusivement sur le site de l'association 3PA à Bordeneuve, à Lahage (31370).

- Avez-vous déjà participé au marché du festival AgitaTerre ? (entourez) OUI • NON
- Comment avez-vous connu AgitaTerre ? _____

Nom de la structure	
NOM Prénom	
Adresse	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Mail	
Site web/Facebook/Instagram	
Statut juridique	

- Description de votre activité afin de nous aider pour la communication du festival:

- Domaine d'activité ou raison d'être : _____
- Composition du stand (quels produits ou animations ?) :

• Type d'emplacement (entourez votre réponse) :

Mètres linéaires	3 m • 6 m
Électricité*	OUI • NON Si oui, puissance en watt : Pour quel matériel ?
Autre besoin ?	

*Sauf nécessité, nous demandons aux exposants de ne pas utiliser d'électricité sur leur stand afin de respecter la thématique 2023 de la **Sobriété Énergétique**.

• Vous avez la possibilité de vous restaurer à notre cantine CROQUE, 100% végétarienne (pour **2 personnes par repas au maximum**) : **2€ par personne**

Samedi midi Nombre de personnes_____

Dimanche midi Nombre de personnes_____

Les repas seront payés le jour du festival en espèces.

Je soussigné(e)_____ par ma demande d'inscription reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et faire miennes toutes les dispositions qui y sont précisées.

Fiche à renvoyer à :
agitaterre@3paformation.fr
ou
Association 3PA – Marché AgitaTerre
Lieu-dit Bordeneuve - 31370 Lahage

Fait à

Le

Signature :

Fiche de candidature à renvoyer impérativement avant le 14.04.23

Après examen de la candidature nous reprendrons contact avec vous afin de confirmer ou non votre participation.

Si votre candidature est retenue, il faudra impérativement fournir le dossier COMPLET avant le 02.06.2023, soit :

- Un chèque de caution de 20€ à l'ordre de "Association 3PA"
- Responsabilité civile
- Règlement intérieur signé
- Attestation d'assurance
- Certificat d'immatriculation

> Si le dossier n'est pas rendu complet avant la date limite, la candidature ne sera pas retenue.